

Rapport d'impact 2023





Notre mission

Soutenir l'excellence des soins
aux Cliniques universitaires Saint-Luc



Notre impact

- › Le financement de projets médicaux de grande qualité et de haute importance, qui auront un réel impact sur les soins d'aujourd'hui et la médecine de demain.
- › Le soutien d'initiatives pour le mieux-être des patients et de leurs proches.
- › L'octroi de bourses de perfectionnement et de mandats de recherche pour « booster » les compétences de scientifiques prometteurs.

Nos axes prioritaires

Recherche médicale



Formation des professionnels



Innovation technologique



Humanisation des soins





Notre engagement

Veiller, dans toutes nos actions, à la juste utilisation des dons qui nous sont confiés afin de contribuer à des projets innovants au bénéfice des patients.



Nos valeurs

- › Excellence des projets sélectionnés
- › Gestion rigoureuse des dons et du suivi des projets
- › Transparence dans l'utilisation des fonds
- › Respect de la volonté des donateurs
- › Soutien de toutes les thématiques médicales
- › Ethique dans la récolte de fonds

Le soutien d'un hôpital au cœur du progrès et de l'innovation

En 2023, vous avez été nombreux à soutenir les défis des équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc. Vos dons, partenariats et legs en faveur de notre hôpital académique ont permis à la Fondation Saint-Luc de récolter 16,7 millions d'euros. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

L'une des priorités de la Fondation Saint-Luc est de financer des projets qui s'inscrivent pleinement dans le plan stratégique médical de l'hôpital. Un plan qui vient d'être redéfini et qui s'axe sur 6 domaines distinctifs choisis pour leur importance clinique, leur haute technicité et leur potentiel de développement. Je vous invite à retrouver les explications du Professeur Jean-Louis Vanoverschelde, Administrateur délégué a.i. et Directeur médical des Cliniques universitaires Saint-Luc, en pages 16 et 17.

La sélection des projets soutenus par la Fondation Saint-Luc est rigoureuse. Elle est confiée à un Conseil scientifique présidé par le Professeur Frédéric Houssiau, Vice-recteur du Secteur des Sciences de la Santé de l'UCLouvain. Les membres de ce Conseil scientifique, que vous pouvez retrouver en page 25, ne sont pas là pour représenter leur discipline ; ils sont choisis pour leur excellence clinique, leur performance en recherche et, c'est essentiel, pour la sagesse de leurs avis.

Le soutien d'un hôpital de référence est particulièrement grisant. Saint-Luc ne cesse de progresser et le mécénat y contribue grandement. Les rankings nationaux et internationaux ne trompent pas. Notre institution de soins est largement reconnue en Belgique et à l'étranger pour son expertise dans de nombreux domaines. Merci pour votre solidarité car votre soutien est ce « petit plus » qui aide les équipes à maintenir l'innovation dans les soins, à rester créatives, à se hisser parmi les meilleurs, tout en plaçant les patients au cœur de leurs préoccupations.

Finalement, comme l'explique Philippe Dehaspe, Directeur administratif et financier des Cliniques universitaires Saint-Luc, en pages 22 et 23, la situation financière des hôpitaux est fragile. Dans ce contexte et face au fonctionnement particulier des hôpitaux académiques dont Saint-Luc fait partie, le soutien du mécénat apparaît comme un apport déterminant pour aider notre institution de soins à rester à la pointe du progrès et de l'innovation, au seul bénéfice des patients.



Ensemble, continuons à soutenir le progrès médical !

Tessa Schmidburg,
*Secrétaire générale
Fondation Saint-Luc*



Dominique Lancksweert,
*Président de la Fondation
Saint-Luc*

« Investir dans la santé est une priorité et j’y vois l’indispensable soutien des entreprises »

C’est en septembre 2022 que j’ai rejoint les rangs de la Fondation Saint-Luc en qualité de Président de son Conseil d’administration. L’une de mes premières actions a été de m’entretenir avec de nombreux médecins et autres professionnels de l’hôpital. Ces rencontres ont été fondamentales car elles m’ont permis de mieux comprendre le fonctionnement d’un hôpital académique. Il y a eu des échanges formels et d’autres moins. Et j’ai particulièrement apprécié la richesse de ces derniers. Moins « cadrées », plus informelles, les conversations ont été riches d’enseignements et de véracité. J’ai entendu le bon et le moins bon. J’ai pu me rendre compte des difficultés du terrain, des problèmes liés à la pénurie de personnel, des besoins non satisfaits ou encore des frustrations liées au financement hospitalier, etc. Mais j’ai aussi et surtout perçu la volonté des équipes de se dépasser pour leurs patients, l’envie d’aller toujours plus loin dans la compréhension des maladies et les soins proposés. C’est là toute la richesse d’un hôpital académique ; enseigner, former et chercher pour toujours mieux soigner.

J’ai également cherché à comprendre comment le mécénat était perçu en interne. C’est assez simple. Les professionnels qui ont déjà eu la chance de recevoir le soutien des donateurs de la Fondation Saint-Luc pour leurs projets – *et ils sont de plus en plus nombreux* – sont unanimes ; ils soulignent tous l’importance et l’impact du mécénat. L’un de nos défis sera d’étendre cette générosité, pour que tous puissent en bénéficier.

Rappelons que la Fondation Saint-Luc soutient toutes les thématiques médicales.

J’ai toutefois réalisé qu’il était nécessaire que ces deux « mondes » se rencontrent plus régulièrement, différemment également, en privilégiant les déjeuners scientifiques, les réunions de reporting, les rapports d’impact. Car de l’impact, il y en a ! Et c’est à Saint-Luc que revient ce rôle de fédérateur de cultures et de personnalités diverses pour favoriser le lien et la compréhension entre donateurs et « bénéficiaires ».

Ces premiers mois passés à la Fondation Saint-Luc n’ont fait que renforcer mon souhait de m’engager pour la santé. Je suis fier de soutenir les Cliniques universitaires Saint-Luc et ses équipes, et je suis particulièrement attaché aux valeurs de l’UCLouvain qui célébrera d’ailleurs le 600^{ème} anniversaire de sa création en 2025. Ce sentiment d’appartenance est essentiel. Il permet de soulever des montagnes. C’est là toute la force d’une communauté... Et la communauté Saint-Luc, composée de ses équipes, de ses patients et des personnes qui la soutiennent, est particulièrement puissante. Ensemble, faisons-la vivre, renforçons-la. Personnellement, je m’engage à me servir de mes expériences passées et de mon réseau pour, entre autres, continuer à développer le mécénat d’entreprises. Je me réjouis d’ailleurs des progrès déjà accomplis à ce niveau. La prise de conscience du secteur est bel et bien là et on aperçoit clairement le rôle accru que les sociétés souhaitent avoir dans le mécénat.

Nous avons notamment la chance de pouvoir compter sur le soutien d’entreprises véritablement engagées socialement telles que GBL, Sofina, via le Covid Solidarity Fund, ou encore la Banque Transatlantique Belgium (liste non exhaustive).

La mobilisation de la jeune génération de mécènes est aussi un axe de développement prioritaire pour la Fondation Saint-Luc. À ce niveau également, des actions se mettent en place. Je pense par exemple à la création d’un Comité « NextGen », sous la présidence de Nicolas Lhoist.

Finalement, fédérer des personnes issues d’horizons différents autour de la Fondation Saint-Luc et du progrès médical, voilà qui résume parfaitement bien notre ambition pour le futur !

Merci pour votre engagement à nos côtés !



Chiffres clés 2023

1 nouveau
fonds nominatif
Contre Alzheimer,
le Fonds « Martine et Regnier
Haegelsteen »



2.139 nouveaux donateurs



78 projets
ont bénéficié
d'une libération
de fonds



**10 bourses de
perfectionnement &
4 mandats de recherche**
octroyés lors de la Soirée
académique annuelle



202.235 €
récoltés
pour la
revalidation
sportive
des enfants
cardiaques
sévères



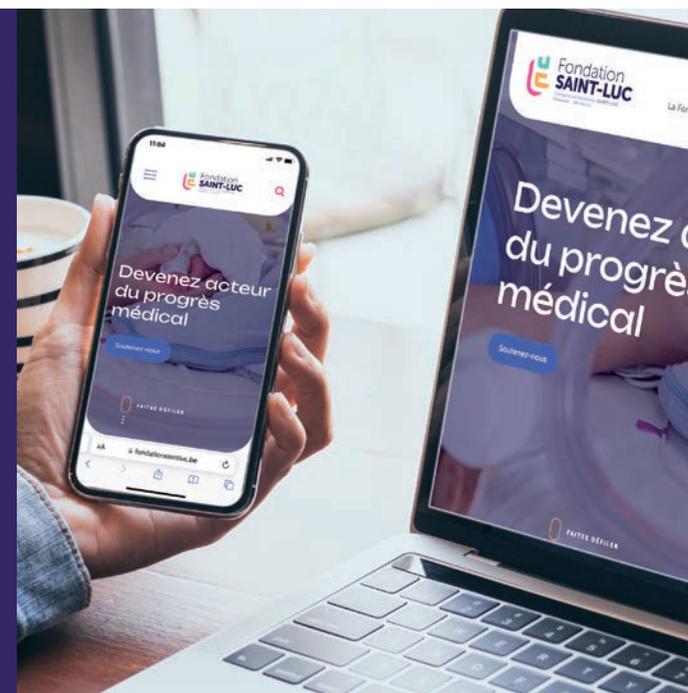
**725.913 €*
récoltés pour le bien-être
des patients atteints de cancer**

*Dont 300.000 € de promesses de dons

34
organisations
partenaires
ont soutenu nos
actions



1 nouveau
site internet
fondationsaintluc.be



3.346.448 €
récoltés grâce à des legs



MERCI!

En 2023, la
Fondation
Saint-Luc
a récolté
16,7 millions
d'euros



3.998.000 €*
récoltés pour lutter
contre la paralysie
cérébrale des enfants

*Dont 2.570.000 € de promesses de dons

6 événements
majeurs



3.980.000 €*
récoltés pour
le projet « Sur
la piste d'un
médicament
unique pour
traiter plusieurs
cancers »

*Dont 2.068.000 €
de promesses de dons

La revalidation sportive des enfants **cardiaques**

Chaque année en Belgique, environ 1.200 enfants naissent avec une malformation cardiaque. Tous ne nécessitent pas un traitement, mais ils sont à peu près 500 par an à être opérés et soignés aux Cliniques universitaires Saint-Luc, parmi lesquels 250 cas pris en charge pour une chirurgie cardiaque impliquant une convalescence prolongée.

Si la pratique d'une activité physique et sportive doit être encouragée à tout âge, la revalidation par le sport prend une dimension toute particulière pour les enfants cardiaques. Grâce au soutien du mécénat, via la Fondation Saint-Luc, les jeunes patients de Saint-Luc vont pouvoir bénéficier d'une approche de revalidation sportive totalement innovante. Étendue sur 12 semaines, elle débutera à l'hôpital et pourra se poursuivre à domicile grâce au concours de professionnels spécifiquement formés. L'innovation prendra la forme d'une plateforme interactive permettant à l'enfant de faire ses exercices sportifs à distance, avec les conseils d'un kinésithérapeute - via écrans interposés. Ses parents pourront ensuite introduire ses performances sur cette même plateforme, pour permettre un suivi rapproché des progrès de l'enfant par l'équipe médicale. Il s'agira de mesurer l'impact sur les performances physiques mais aussi sur le bien-être de ces jeunes patients. À terme, ce projet mené à l'échelle européenne pourrait se pérenniser et s'ouvrir plus largement à de nombreux enfants concernés par une maladie chronique du cœur ou d'un autre organe.





Surmonter les défis de la **paralysie cérébrale** des enfants

Première cause de handicap moteur chez l'enfant en Belgique, la paralysie cérébrale et ses conséquences impactent considérablement la qualité de vie de ces jeunes patients et de leur famille. Complexe, multidisciplinaire et évolutive au cours du temps, leur prise en charge prend place dans des centres de référence reconnus par l'INAMI. Via la Fondation Saint-Luc, grâce au soutien exceptionnel d'une fondation privée, le Centre de référence pour la paralysie cérébrale des Cliniques universitaires Saint-Luc va développer plus encore les traitements et les projets de recherche. Objectifs : mieux appréhender cette pathologie, limiter les conséquences du handicap et toujours mieux intégrer ces enfants dans la société.

Ce projet ambitieux s'appuie sur 4 volets :

- › Analyser de manière détaillée et répétée la marche pour voir comment, à long terme, les enfants améliorent leur capacité de marche après certains traitements, notamment grâce à des actimètres permettant des mesures en dehors du laboratoire en situation écologique.
- › Mieux comprendre la spasticité dont souffrent de nombreux enfants atteints de paralysie cérébrale, et qui limite les mouvements articulaires et induit des modifications de la structure et des propriétés mécaniques des muscles, et altère la fonction.
- › Développer les jeux sérieux pour favoriser l'auto-rééducation et la télé-réadaptation, tout en améliorant la motivation des jeunes patients.
- › Améliorer la participation sociale et l'intégration des enfants dans la société grâce à la pratique sportive adaptée.

| Le bien-être des patients atteints de cancer

L'Institut Roi Albert II*, Cancérologie & Hématologie, dispose d'un Espace Bien-être qui propose gratuitement à ses patients des soins de bien-être thérapeutiques dans un univers hors du temps, qui tranche radicalement avec l'univers parfois anxiogène de l'hôpital : soins esthétiques et massages sensitifs, maquillage correcteur, conseils au niveau de la perte des cheveux, etc. Autant de soins qui permettent aux patients de rester connectés à la vie, de se réconcilier avec ce corps qui les a trahis, de se sentir belle ou beau à nouveau, de mieux accueillir les traitements, de soulager la fatigue, de diminuer les angoisses. Les soins de bien-être sont un élément incontournable du parcours de soins des patients atteints de cancer.

Le futur Institut Roi Albert II, qui sera inauguré au printemps 2025, verra l'Espace Bien-être actuel passer de 30 m² à 300 m². Ce nouveau lieu fonctionnera comme une « maison » de ressourcement avec des zones de soins et de détente. Grâce à la Fondation Saint-Luc, l'offre existante sera élargie et permettra aux équipes de Saint-Luc de répondre aux souhaits de leurs patients de pouvoir bénéficier de nouvelles activités encadrées, telles que la pleine conscience, le yoga, la sophrologie, le shiatsu, la musicothérapie, des ateliers de nutrition et d'art-thérapie, du coaching pour la réorientation professionnelle, diverses conférences, etc. Ce nouvel Espace, qui relève à présent entièrement de la générosité du public, pourra ainsi fonctionner au mieux de ses capacités.

**L'Institut Roi Albert II regroupe les activités en cancérologie et en hématologie des Cliniques universitaires Saint-Luc.*



| Vers la digitalisation des lames histologiques

En médecine, le diagnostic est le point de départ de toute prise en charge. Pour cela, les médecins doivent parfois recourir à l'anatomopathologie, discipline médicale qui consiste, sur base d'un prélèvement, à poser, confirmer ou infirmer un diagnostic initial. Actuellement, les médecins pathologistes observent au microscope les lames de verre sur lesquelles reposent des échantillons cellulaires et tissulaires prélevés sur les patients. Grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc, ces lames pourront être transformées en images digitalisées. Les anatomopathologistes pourront alors recourir à de nombreuses fonctionnalités jusque-là impossibles au microscope. Parmi ces fonctionnalités, la possibilité de partager en quelques secondes ces images aux quatre coins du monde et d'en discuter au sein de comités d'experts.

En 2023, c'est plus spécifiquement l'important soutien du Groupe Bruxelles Lambert (GBL) qui a permis de franchir une première étape dans le processus de digitalisation des lames histologiques, avec l'acquisition d'une machine permettant d'automatiser, de standardiser et de sécuriser l'étape cruciale de l'enrobage en paraffine des prélèvements. Avant que les anatomopathologistes puissent effectuer leur travail d'analyse, les prélèvements doivent en effet être préalablement traités et préparés afin de les préserver dans le temps et d'en faciliter les manipulations futures. Jusqu'ici effectuée par des technologues de manière manuelle, répétitive et exigeante, cette préparation initiale est, dès à présent, réalisée par ce nouvel automate.

Cette première réussite d'automatisation a été suivie par d'autres améliorations inattendues et non négligeables ; la qualité même de l'enrobage des prélèvements grasseeux a été améliorée, le taux de non-conformité technique a été diminué et, dans certains cas particuliers (par exemple, les cancers du sein), le délai de réponse a même pu être réduit d'une journée. L'avancée suivante, la plus attendue, sera l'intégration de cet automate dans la production de lames histologiques en continu, permettant l'optimisation du flux d'images produites par la pathologie digitale.

Améliorer le diagnostic et le dépistage néonatal de **maladies rares**, et aider à la compréhension des mécanismes biochimiques défectueux

Les maladies rares constituent un fléau qui touche toutes les populations dans toutes les régions du monde. « Rare » ne signifie pas que très peu de personnes y sont confrontées. Plus de 7.000 maladies rares ont été identifiées, touchant 30 millions de patients en Europe. En Belgique, on estime que plus de 500.000 personnes sont atteintes d'une maladie rare – plus que le diabète par exemple. Aujourd'hui, il faut en moyenne 5 ans pour diagnostiquer une maladie rare ; ceci est lié au manque d'informations sur ces maladies rares mais aussi au manque de méthodes diagnostiques permettant d'identifier correctement ces maladies.

La population ciblée par cette étude comprend à la fois un grand nombre de sujets en bonne santé de tous âges servant de référence (du nouveau-né à la personne âgée) ainsi que des patients atteints de maladies rares confirmées ou suspectées, en particulier des maladies d'origine génétique. Il s'agit de créer une grande biobanque d'échantillons de sang séché et d'urine. Ces échantillons sont ensuite analysés à l'aide d'un outil d'analyse biochimique appelé « spectromètre de masse de haute résolution », capable de mesurer dans chaque échantillon des milliers de petites molécules biologiques : le « métabolome ». L'intérêt de cette étude est de générer une « photographie instantanée » du métabolome de sujets sains, à comparer à des sujets atteints de maladies rares afin d'identifier de nouveaux biomarqueurs liés aux maladies rares.

L'objectif du projet soutenu par la Fondation Saint-Luc est double :

- 1) Découvrir de nouveaux biomarqueurs associés à des maladies rares et accessibles facilement dans un échantillon de sang ou d'urine. Le but est d'améliorer les méthodes diagnostiques et de suivi de ces maladies, mais aussi dans certains cas de rendre possible un dépistage, dès la naissance, de maladies rares traitables.
- 2) D'aider à la compréhension de ces maladies en déterminant les mécanismes et voies métaboliques biochimiques défectueux. Cette compréhension est en effet cruciale dans le but d'établir de nouvelles cibles thérapeutiques pour ces patients.



Nouveaux biomarqueurs pour le suivi des patients atteints de sclérose en plaques

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie neurologique auto-immune; c'est-à-dire que le système immunitaire s'attaque à son propre système nerveux central. Elle se caractérise par une inflammation multifocale du cerveau et de la moelle épinière ainsi que par une neurodégénérescence. La SEP peut se manifester par une baisse de la vision, une perte de sensibilité ou de force, des troubles de la coordination et de l'équilibre, des troubles sphinctériens ou cognitifs. Les symptômes peuvent être invalidants et ont des conséquences profondes sur la qualité de vie des patients.

Actuellement, le diagnostic de la SEP repose sur des caractéristiques cliniques et l'imagerie par résonance magnétique (IRM). Malgré les progrès considérables réalisés en matière de diagnostic et de traitement précoce, il reste un besoin non satisfait de nouveaux biomarqueurs qui pourraient améliorer la spécificité du diagnostic, stratifier les patients atteints de SEP en fonction de l'activité ou du phénotype de la maladie, guider les décisions thérapeutiques, surveiller la réponse au traitement et améliorer la prédiction du pronostic (c'est-à-dire identifier le risque de progression du handicap).

Le projet soutenu par la Fondation Saint-Luc vise à mettre en œuvre une évaluation multimodale complète des patients atteints de SEP avec des techniques de pointe :

- » en mesurant des niveaux d'une protéine neuronale reflétant l'étendue de la destruction neuronale en cours ;
- » en identifiant le profil microARN de chaque patient car le matériel génétique peut être modifié en cas de SEP ;
- » en utilisant des techniques avancées d'IRM cérébrale, permettant la détection de lésions corticales ou de lésions d'inflammation chroniques, qui ne sont pas vues en routine.

HYGIEIA et la médecine des systèmes, pour booster la recherche sur les maladies infectieuses (et autres maladies complexes)



Le projet HYGIEIA a été initié en 2021, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, grâce au soutien du Sofina Covid Solidarity Fund. Il a été pensé pour répondre à des situations de type pandémie (en priorité, la COVID-19) avec une approche applicable, dans le futur, à d'autres maladies complexes non-infectieuses.

Ce projet novateur vise à construire une approche holistique des maladies basée sur la biologie des systèmes. Cette approche holistique implique une étude combinée des symptômes et de la totalité des constituants biologiques, que ce soient les gènes, les protéines ou les métabolites produits par celles-ci, recombinaison sous forme de réseaux biologiques à l'aide d'analyses bioinformatiques dérivées des théories mathématiques des graphes complexes. Concrètement, la biologie des systèmes permet de mieux comprendre les mécanismes biologiques des maladies et d'identifier des traitements plus ciblés et efficaces.

Dans ce cadre, les équipes ont plus spécifiquement travaillé :

- ▶ à la construction d'un pipeline de données et d'une plateforme multi-omique permettant l'analyse de plusieurs entités biologiques (gènes, ARN, protéines, métabolites, etc.) ;
- ▶ à la construction d'une base de données étendue avec les données phénotypiques* et omiques de patients ;
- ▶ au développement d'outils d'analyse de données.

L'analyse des données est en cours et environ 200 patients ont été inclus jusqu'à présent. Les données récoltées dans le cadre de ce projet dépassent largement les « portes » de Saint-Luc et impliquent d'autres hôpitaux et partenaires de soins.

Outre les publications à venir sur les résultats finaux de l'étude, une publication est déjà en préparation, portant sur les développements techniques originaux du pipeline protéomique. Les équipes ont par ailleurs déjà pu constater un effet multiplicateur à différents niveaux, ayant notamment pu mener à l'obtention de subsides supplémentaires ainsi qu'à des contacts renforcés avec des partenaires internationaux.

**Les données phénotypiques sont toutes sortes d'informations cliniques concernant les symptômes de la maladie des patients, ainsi que des données démographiques pertinentes telles que l'âge, l'origine ethnique et le sexe.*

Focus Projets 2023



En 2023, le combat de « Mathilde et ses Etoiles » s'est poursuivi et intensifié, pour l'amélioration du diagnostic et du suivi des patients atteints d'un corticosurréalome !

Mathilde avait 27 ans et plein de projets pour la vie. Atteinte d'un cancer rare et agressif des glandes surrénales – un corticosurréalome dont le stade était déjà bien avancé – cette jeune architecte a rejoint les étoiles le 4 février 2023, Journée mondiale de la lutte contre le cancer.

Mathilde s'est battue pendant près d'une année contre ce mal implacable qui, malgré les traitements et son incroyable courage, ne lui a laissé aucune chance. Pour donner un sens à son combat et sortir ce cancer méconnu de l'ombre, elle avait lancé une action de collecte de fonds. Son objectif : permettre à la recherche médicale de trouver des solutions contre cette maladie vicieuse, bien souvent résistante et incurable. Portée par son optimisme légendaire et ses proches, Mathilde était parvenue à récolter plus de 20.000 euros en à peine quelques jours. Voir ce projet prendre de l'élan et de l'ampleur lui avait permis de ne pas se laisser vaincre, de continuer à y croire, de s'armer de force.

Sa famille et ses proches ont à présent pris le relais de son combat avec, pour l'année 2023, un montant total collecté de 96.063 euros.

L'argent collecté par « Mathilde et ses Etoiles » va plus spécifiquement soutenir la recherche médicale visant à améliorer le diagnostic biochimique du carcinome corticosurrénalien et le suivi des patients. Cette étude sera menée en collaboration avec l'hôpital Cochin à Paris. Un groupe de réflexion commun sera mis en place, des profils sanguins et urinaires de malades pourront être comparés, et l'interprétation de données cliniques sera notamment assistée par l'intelligence artificielle. D'autres hôpitaux belges seront par ailleurs contactés afin de pouvoir élargir la collecte d'échantillons auprès de personnes atteintes d'un adénome surrénalien atypique ou suivies dans le cadre d'un carcinome corticosurrénalien.



L'hôpital académique, ce lieu où le progrès prend vie

Les Cliniques universitaires Saint-Luc sont l'un des 7 hôpitaux académiques belges. Elles sont un centre de référence national et international pour certaines pathologies complexes. Autour des soins, de l'enseignement et de la recherche, les projets novateurs rythment un hôpital comme le nôtre.



Professeur
Jean-Louis
Vanoverschelde,
*Administrateur délégué a.i.
& Directeur médical
des Cliniques universitaires
Saint-Luc*

Professeur Vanoverschelde, Saint-Luc a défini un nouveau plan stratégique médical. Expliquez-nous.

Derrière chacun de nos projets médicaux se retrouve en effet un plan stratégique médical ambitieux que nous venons de redéfinir. Il s'axe sur 6 domaines distinctifs choisis pour leur importance clinique, leur haute technicité et leur potentiel de développement. Il s'agit des secteurs cardiovasculaire et métabolique, de l'oncologie, du secteur d'infectiologie et des maladies inflammatoires, des neurosciences, des maladies rares et de la médecine régénérative. Ce modèle témoigne de la détermination de Saint-Luc à façonner l'avenir des soins de santé, à repousser les limites de la science médicale et à offrir aux patients les meilleurs traitements et les meilleurs résultats possibles.



Ce plan stratégique est une feuille de route opérationnelle pour sans cesse tenter d'améliorer notre façon d'accompagner les patients, de les soigner, d'explorer de nouvelles voies de recherche. Pour certains aspects liés aux pôles « Cardiovasculaire » et « Cancer », notre hôpital fait partie des meilleurs centres belges. En ce qui concerne les pathologies cardiovasculaires, nous mettrons notamment l'accent sur ce qui constitue aujourd'hui notre renommée internationale, à savoir les maladies des valves cardiaques et de l'aorte. L'obésité, la possibilité de placer des puces dans l'organisme ainsi que la télémédecine seront aussi des enjeux prioritaires.

En cancérologie, les chirurgies complexes et la médecine personnalisée seront par exemple des axes primordiaux, ainsi que la prise en charge des cancers rares.

Les neurosciences sont quant à elles en plein développement avec, entre autres, des préoccupations prioritaires telles que le dépistage et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. À ce niveau plus spécifiquement, les premiers traitements sont en cours de développement. Dans un futur très proche, quelques semaines ou quelques mois, ils seront proposés sous forme d'essais cliniques, puis très rapidement sous forme de prises en charge multidisciplinaires. Les appareils connectés et les stimulations profondes dans le cerveau sont également des voies de développement.

En ce qui concerne le pôle « Immuno » et plus spécifiquement la recherche en matière de maladies infectieuses, un sérieux coup de boost a notamment été rendu possible via la Fondation Saint-Luc, à travers le Sofina Covid Solidarity Fund et le projet HYGIEIA. Ce projet novateur, initié en 2021, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, a été pensé pour répondre à des situations de type pandémique ou maladies complexes non-infectieuses.

Quant aux maladies rares et à la médecine régénérative, ce ne sont pas des spécialités médicales, mais plutôt des axes transversaux. Nous disposons d'un Institut des maladies rares composé d'une quinzaine de centres experts reconnus au niveau européen et international. Les nouvelles thérapies pour ces maladies, la plupart génétiques, commencent à voir le jour. Développer notre expertise et asseoir notre positionnement dans ce secteur est majeur. Aujourd'hui, grâce à la médecine régénérative, il est par ailleurs possible de modifier des cellules pour en tuer d'autres. Cela existe déjà, notamment grâce à des lymphocytes modifiés qui

permettent de soigner et de guérir des patients atteints de certains types de cancers. Ce sont les thérapies CAR-T cells. Grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc, nous allons d'ailleurs pouvoir créer une unité de production de ces lymphocytes modifiés avec des cibles qui seront découvertes dans nos laboratoires. Ce qui est précieux car le développement de techniques diagnostiques complexes, d'un arsenal thérapeutique à la fois médicamenteux, interventionnel, ainsi que de thérapies innovantes, en particulier les thérapies régénératives (thérapies de type cellulaire ou génique), nécessite d'énormes investissements en termes d'infrastructures et de compétences.

Vous parlez d'une organisation multidisciplinaire. Qu'est-ce que cela signifie ?

Chaque patient suit un trajet de soins. Notre approche multidisciplinaire consiste à regrouper autour de lui, au travers de structures cohérentes, les différents spécialistes impliqués dans sa prise en charge. Suivant les cas, cette équipe multidisciplinaire se compose de médecins spécialistes (chirurgiens, anatomopathologistes, oncologues médicaux, etc.), mais aussi de professionnels paramédicaux (infirmier(e)s, psychologues, diététicien(ne)s, kinésithérapeutes, assistant(e)s sociaux(ales), etc.). Ce mode d'organisation garantit une prise en charge globale et de haut niveau, ainsi qu'un traitement optimal et personnalisé à chaque patient, avec une attention particulière pour l'aspect humain. La multidisciplinarité est véritablement la clé et le maître-mot de notre hôpital académique.

Vous insistez sur la sur-spécialisation de vos équipes. Qu'entendez-vous par là ?

Quand je parle de sur-spécialisation, je veux dire que notre hôpital académique compte des professionnels plus spécifiques ou plus spécialisés que ceux qui exercent dans des hôpitaux généraux classiques. Ils ne se contentent pas d'appliquer ce qui est connu. Ils inventent ce qui n'est pas encore connu. Ils ont donc un niveau de compréhension particulièrement élevé. Car pour comprendre ce qu'il faudrait développer de nouveau, il faut minutieusement connaître la base.

Quelle est la place du mécénat dans un hôpital académique comme les Cliniques universitaires Saint-Luc ?

Nous le voyons avec les projets HYGIEIA et Car-T cells, par exemple, les projets soutenus par la Fondation Saint-Luc s'inscrivent pleinement dans ce plan stratégique médical. Le rôle du mécénat est ici majeur, permettant à notre hôpital académique de déployer et de consolider son expertise dans des domaines clés, pour répondre aux besoins de ses patients, anticiper les défis à venir et continuer à être un leader dans le domaine de la médecine. Rappelons que l'une des caractéristiques de notre pays est le sous-investissement de l'Etat fédéral et des Régions dans la recherche, en particulier biomédicale. Obtenir des financements relève du parcours du combattant. Le soutien du mécénat est donc crucial pour développer de nouvelles thérapeutiques et pouvoir les offrir à nos patients.

Défi sportif, activité artistique ou culturelle, anniversaire, mariage... Ils sont de plus en plus nombreux à soutenir la Fondation Saint-Luc en créant leur propre action de récolte de fonds.



Pascaline Breuls et la jument Fiorenza

FiOdyssee contre la maladie de Charcot

Le 25 juin 2023, Pascaline Breuls a quitté la maison de ses parents à Lavoir. Elle souhaitait rendre hommage à son papa décédé de la maladie de Charcot, mais également sensibiliser et récolter des fonds pour soutenir la recherche médicale. Son défi était de marcher 800 km aux côtés de Fiorenza, la jument de son père disparu trois ans plus tôt après 18 mois de combat. Pari réussi ! Pascaline est arrivée au bout de son périple et est parvenue à récolter 10.356 euros avec son projet FiOdyssee.

Du théâtre pour soutenir la recherche médicale

Diane et Renaud sont les parents de Lise, atteinte de la maladie de Crohn. Le diagnostic est tombé alors que leur petite fille n'avait que 8 ans. Assez rapidement, leurs larmes ont fait place à l'envie de transformer cette épreuve en une belle histoire. Afin de soutenir la recherche médicale aux Cliniques universitaires Saint-Luc, ils ont imaginé une soirée théâtre au profit de la Fondation Saint-Luc, en collaboration avec la troupe l'Odéon de Waterloo et la pièce « Le prénom ». 4 représentations ont eu lieu, dont la 1ère exclusivement jouée au profit de la Fondation Saint-Luc. La troupe a en effet fait don des entrées de la soirée du 16 février 2023, dont le prix avait été doublé pour l'occasion. Et quel succès : 10.675 euros ont été récoltés ! Cet élan solidaire a plus spécifiquement permis de contribuer aux travaux de recherche sur l'immunothérapie à base de cellules souches dans des indications inflammatoires et le cancer.



Run for Gauthier

Gauthier s'est battu pendant un peu plus d'une année contre un cancer des os, le sarcome d'Ewing, qui touche principalement les enfants et les jeunes adultes. Malgré les traitements et son courage, la maladie ne lui a pas laissé beaucoup de répit. Gauthier a rejoint les étoiles le 8 décembre 2018. Il avait 23 ans et plein de projets pour la vie.

Le 15 octobre 2023, 7 proches et amis ont souhaité lui rendre hommage en participant au semi-marathon d'Amsterdam. Portés par le souvenir de Gauthier, ils ont créé la collecte de fonds solidaire « Run for Gauthier » et ont tout donné pour arriver au bout de ces 21 kilomètres. Pari réussi ! Ils sont parvenus à lever 6.350 euros afin de soutenir la recherche contre le cancer, avec le souhait d'éviter à d'autres familles de vivre un drame comme le leur.



Des proches et amis de Gauthier



Gauthier



Un Noël magique pour le personnel de l'hôpital

Un merveilleux cadeau a illuminé la fin d'année des équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc. Via la Fondation Saint-Luc et en collaboration avec la société Ring Twice, plus de 2.200 membres du personnel ont eu la joie de recevoir un magnifique sapin à la maison. Cette magie, nous la devons à la générosité de Monsieur et Madame Jacques Errebault. Ce couple de patients particulièrement reconnaissant a souhaité exprimer sa gratitude aux personnes qui, chaque jour, à Saint-Luc, font tout leur possible pour leurs patients.

Un immense merci à Monsieur et Madame Jacques Errebault !

En 2023... 6 événements majeurs

Le défi sportif et solidaire Unlock for Lives, pour la revalidation sportive des enfants cardiaques



La Bruxelloise, pour soutenir la recherche contre le cancer du sein



La Soirée académique annuelle de la Fondation Saint-Luc, pour le soutien de jeunes scientifiques prometteurs



Les 20 km de Bruxelles
au profit du Service
de néonatalogie,
avec le financement
d'une cuisine de lait



La visite exclusive
du futur Institut
Roi Albert II,
Cancérologie et
Hématologie

La 15^{ème} édition
des Visites de jardins privés,
pour le bien-être des patients
atteints de cancer



Focus sur la situation financière fragile des hôpitaux belges

Le point avec Philippe Dehaspe, Directeur administratif et financier des Cliniques universitaires Saint-Luc



Philippe Dehaspe,
Directeur administratif
et financier des Cliniques
universitaires Saint-Luc

Vous l'aurez très certainement lu dans la presse, les temps sont difficiles pour les finances des hôpitaux universitaires. Le problème est similaire pour les 7 hôpitaux académiques de notre pays, dont Saint-Luc fait partie.

Et, de manière générale, comme l'atteste la dernière analyse « MAHA » réalisée chaque année par la banque Belfius, les hôpitaux belges sont en mauvaise santé financière.

Selon cette étude, « Un hôpital sur deux a perdu de l'argent en 2022. Et sur les 37 qui ont affiché un résultat financier positif, 24 ont dégagé un bénéfice de moins de 1% de leur chiffre d'affaires. Cela signifie qu'à peine 13 hôpitaux sur la petite centaine étudiée s'en sortent correctement ». En cause, des coûts qui augmentent (coûts de l'énergie, indexation des salaires) et des recettes qui n'augmentent pas au même rythme que les dépenses.

La situation spécifique des hôpitaux académiques

La loi impose aux hôpitaux académiques d'employer au minimum 70% de médecins sous le statut de salarié. Les charges patronales y pèsent donc plus lourd que dans les établissements de soins généraux qui fonctionnent, eux, avec des médecins indépendants. Cette situation a été aggravée par l'indexation automatique des salaires, alors même que les honoraires qui rémunèrent les médecins ne sont indexés qu'avec un an de retard.

Les missions académiques de tels hôpitaux engendrent par ailleurs des coûts supplémentaires par rapport aux hôpitaux généraux. La prise en charge de pathologies plus sévères, qui implique une approche diagnostique ou thérapeutique hautement spécialisée ou innovante, le développement de programmes de recherche et la formation de professionnels de santé nécessitent en effet des infrastructures et équipements coûteux. L'innovation thérapeutique est souvent financée avec retard en Belgique.

De plus, les médecins des hôpitaux académiques consacrent au minimum 30% de leurs activités aux missions d'enseignement et de recherche ; un temps qu'ils ne dédient donc pas à des prestations rémunératrices.

Dans ce contexte marqué par de nombreuses crises, des compensations financières ont bien entendu été octroyées aux hôpitaux (compensation Covid, surcoût d'énergie, etc.). Toutefois, le financement de l'activité hospitalière ne tient clairement pas suffisamment compte des missions des hôpitaux académiques. La direction de Saint-Luc est très attentive à la recherche de solutions ; le rôle des hôpitaux académiques est crucial pour la qualité des soins et le développement de la médecine de demain.

Vers une meilleure compréhension du financement des hôpitaux

Le financement des hôpitaux est complexe. Les recettes des hôpitaux proviennent d'une part de l'Etat, via le « budget des moyens financiers » (BMF), et d'autre part des honoraires des médecins, eux-mêmes en grande partie couverts par la sécurité sociale via les mutuelles, et partiellement par les patients. Ces honoraires rémunèrent les prestations à l'hôpital et sont facturés par l'hôpital.

Toujours selon l'analyse MAHA, « *La première source de recettes, le BMF, a augmenté de plus de 10% en 2022 par rapport à l'année précédente, ce qui est plutôt une bonne nouvelle pour les finances des hôpitaux. En revanche, la deuxième, celle constituée par les honoraires des médecins, n'a augmenté que de 1,6%* ». En réalité, deux phénomènes se conjuguent : les admissions à l'hôpital n'ont toujours pas retrouvé leurs niveaux d'avant Covid, et les honoraires ne sont indexés qu'avec retard. Or, les prestations médicales réalisées suite aux admissions engendrent une part importante des recettes de l'hôpital.

Les hôpitaux font en outre face à un manque de personnel infirmier qui les force à recourir à des profils moins qualifiés d'aides-soignants ou autres, ou à adopter des solutions extrêmes, comme la « fermeture » de lits. Cette dernière mesure signifie que l'on ne peut parfois pas accueillir un certain nombre de patients, faute d'encadrement suffisant, et donc autant d'activités et de recettes en moins.

Nous mettons cependant toujours la priorité sur la garantie d'un environnement sécuritaire et de qualité aux patients.

Par ailleurs, peu de personnes le savent, mais les hôpitaux doivent aussi faire face, sur fonds propres, à une série de contraintes générales : exigences de durabilité, menaces liées aux cyberattaques. Tout cela coûte cher et n'est pas subsidié... ou très peu.

Et donc, malgré tous les efforts de rationalisation entrepris, si notre hôpital académique a pu sortir du rouge en 2023, c'est essentiellement grâce à un résultat exceptionnel, non récurrent. Des recettes et réductions de charges très importantes sont arrivées à point pour compléter les efforts déployés par l'ensemble du personnel et ramener les Cliniques à une situation bénéficiaire, après un très léger déficit en 2022.

Et demain ?

Il restera compliqué de maintenir l'équilibre budgétaire, mais nous continuerons à l'assurer comme nous l'avons toujours fait. Globalement, le modèle de financement hospitalier sera impacté par l'assainissement des finances publiques, alors que de profondes réformes se profilent pour les prochaines années. Et nous cumulerons ces défis globaux avec nos propres défis : la rénovation en profondeur de nos infrastructures avec la construction d'une nouvelle tour d'hospitalisation et la rénovation de l'ancien bâtiment.

Plus que jamais, il est nécessaire de réformer le financement des hôpitaux. Et plus que jamais, le soutien du mécénat apparaît comme un apport déterminant pour aider notre institution de soins à rester à la pointe du progrès et de l'innovation, au seul bénéfice des patients.



En 2023... Nos principaux partenaires

Merci aux entreprises, fonds et fondations, qui ont contribué, en 2023, par leurs partenariats, à faire progresser la médecine aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Leur précieux soutien vient compléter la générosité de nos donateurs privés. Ensemble, ils rendent possible la concrétisation de projets médicaux majeurs, pour le bien des patients de notre hôpital académique.

Association belge de l'Ordre de Malte ASBL

Banque Transatlantique Belgium SA

BPI Real Estate Luxembourg SA

Belron Ronnie Lubner Charitable Foundation

CNP SA

Delvaux Créateur SA

Iconic House

Efounders SA

Elisabeth Chocolatier SPRL

Floridienne Group SA

Fondation Elise Dugniolle-Querton

Fondation Haas-Teichen

Fondation Henri Servais

Fondation Justine Henin

Fondation Pierre Guilmot

Fondation Portray

Fondation ROGER DE SPOELBERCH

Fondation Roi Baudouin

Fondations privées
qui souhaitent rester anonymes

Fonds de bienfaisance de Bruxelles

Groupe Bruxelles Lambert SA

Groupe Lhoist SA

ISS Facility Services SA

NetSkill Group SPRL

Neuhaus SA

Octobre Rose ASBL

Ring Twice SA

Royal Hippocampe Club ASBL

SENSE Foundation Brussels

Sofina SA

Telos Impact SRL

Tero Group

Thomas & Piron SA

Zetes Industries SA



La Fondation Saint-Luc est administrée par un Conseil d'administration qui élabore ses directives stratégiques, valide son budget et établit sa gouvernance.

Conseil d'administration

Président

Monsieur Dominique Lancksweert

Président du Conseil d'administration de Sofina

Membres

Professeure Alexia Autenne

Administratrice générale de l'UCLouvain

Baron Pierre-Olivier Beckers

Président de la Fondation Louvain

Madame Alexia Bertrand

Députée

Comte Nicolas Boël

> Président honoraire de Solvay

> Administrateur de Sofina

Monsieur Philippe Dehaspe

Directeur administratif et financier des Cliniques universitaires Saint-Luc

Baron Cedric Frère

Administrateur délégué de Frère-Bourgeois Holding SA

Professeur Frédéric Houssiau

Vice-recteur du Secteur des Sciences de la Santé de l'UCLouvain et Président du Conseil scientifique de la Fondation Saint-Luc

Monsieur Didier Lambert

Recteur de l'UCLouvain

Comte Briec de Meeûs d'Argenteuil

Président du Conseil d'administration des Cliniques universitaires Saint-Luc

Madame Sabrina Scarna

Avocate fiscaliste

Monsieur Pierre Van den Eynde

Notaire honoraire

Professeur Jean-Louis Vanoverschelde

Administrateur délégué a.i. et Directeur médical des Cliniques universitaires Saint-Luc

Pour la conseiller dans le choix des projets scientifiques à soutenir et des campagnes à mener, la Fondation Saint-Luc est guidée par un Conseil scientifique.

Conseil scientifique

Président

Professeur Frédéric Houssiau

Vice-recteur du Secteur des Sciences de la Santé de l'UCLouvain

Membres

Professeur Jean-Luc Balligand

> Chef de clinique, Service de médecine interne et maladies infectieuses des Cliniques universitaires Saint-Luc

> Président du Conseil de l'Institut de Recherche Expérimentale et Clinique (IREC) et Directeur du Pôle de Pharmacologie et Thérapeutique

Professeure Marie-Madeleine Dolmans

Cheffe de clinique, Service de gynécologie et d'andrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc

Madame Joëlle Durbecq

Directrice du Département infirmier des Cliniques universitaires Saint-Luc

Professeure Catherine Hubert

Cheffe de clinique au sein de l'Unité de chirurgie hépato-bilio-pancréatique des Cliniques universitaires Saint-Luc

Madame Sophie Breedstraet

> Directrice du Secteur de la Santé, Haute Ecole Léonard de Vinci

> Secrétaire générale FINE Europe & Présidente Fine Bel-Lux

Professeur Frédéric Lecouvet

Chef de Service adjoint, responsable de l'Unité d'IRM et de la recherche au sein du Département d'imagerie médicale des Cliniques universitaires Saint-Luc

Professeur Jean-Pascal Machiels

Chef du Département de cancérologie et d'hématologie des Cliniques universitaires Saint-Luc

Professeur Etienne Sokal

Consultant invité au sein du Service de gastro-entérologie et hépatologie pédiatrique des Cliniques universitaires Saint-Luc

Professeur Jean-Louis Vanoverschelde

Administrateur délégué a.i. et Directeur médical des Cliniques universitaires Saint-Luc

Professeur Vincent van Pesch

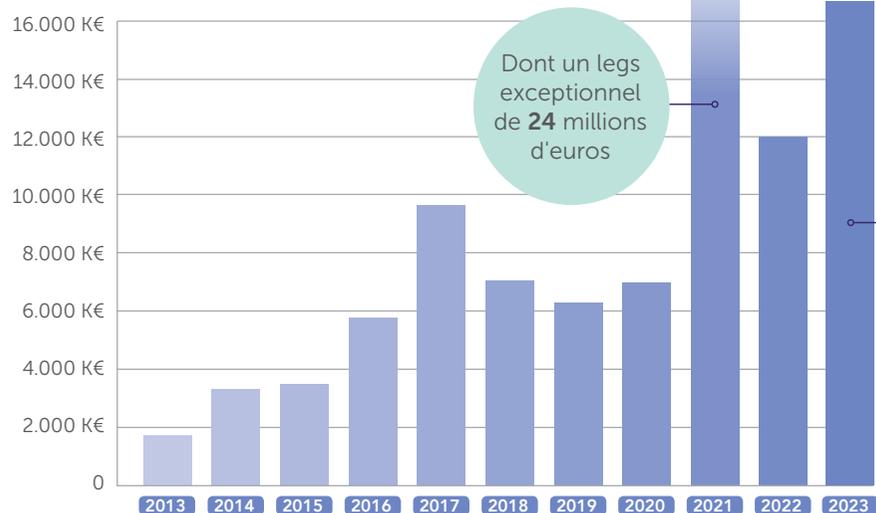
Chef de Service adjoint au sein du Service de neurologie des Cliniques universitaires Saint-Luc



Total dons 2023
16.616.570 €

Évolution du nombre de donateurs :
+ 10,9% par rapport à 2022

Évolution de la récolte* de fonds de la Fondation Saint-Luc



Dont un legs
exceptionnel
de **24 millions**
d'euros

16,7 millions
d'euros,
dont **3,3 millions**
d'euros de legs

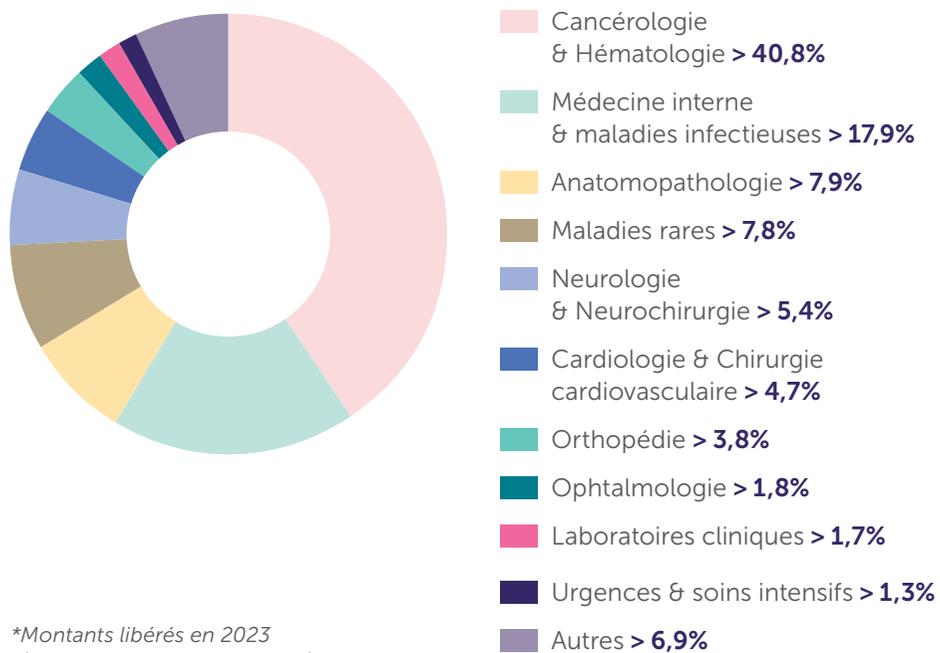
*Récolte brute sans déduction de frais.

Bon à savoir

Les comptes annuels de la Fondation Saint-Luc sont audités par EY Réviseurs d'Entreprises. Le Rapport du commissaire sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2023 est accessible sur demande.



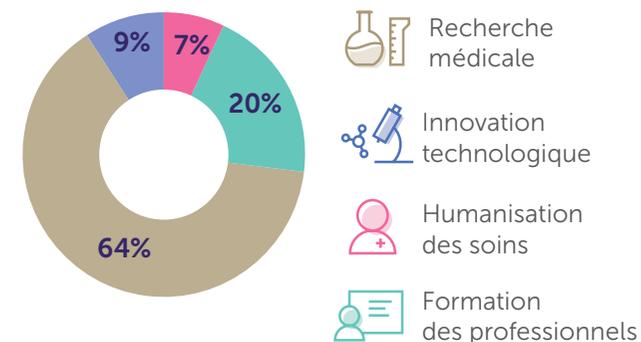
Répartition des montants libérés* en 2023 en fonction des thématiques médicales



*Montants libérés en 2023 (hors projets de construction).

Participation au Mécénat Général (PMG) : depuis le 1^{er} janvier 2018, pour tout don dédié à une thématique ou à un projet spécifique, 7 à 10% sont prélevés pour être affectés principalement au financement, par la Fondation Saint-Luc, de mandats de recherche et de bourses de perfectionnement.

Répartition des montants libérés en 2023 en fonction des axes d'intervention



+ 6.103.529 €
liés à la reconstruction de l'hôpital



UN LEGS PEUT CHANGER L'AVENIR DE LA MÉDECINE

La Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, est la référence du mécénat aux Cliniques universitaires Saint-Luc. La soutenir via un legs ou une donation permet aux équipes de notre hôpital universitaire de poursuivre leur lutte contre les maladies et de trouver de nouveaux traitements pour les générations à venir.

Dotée d'un véritable service juridique, la Fondation Saint-Luc traite les dossiers de succession en collaboration avec le notaire désigné par le testateur. Le sérieux et la confiance constituent par ailleurs des valeurs qui animent notre fondation. Des valeurs qui sont particulièrement recherchées et appréciées par les mécènes comme par les notaires.

Découvrez notre brochure relative aux dons par testament !

Faites-en la demande au **02/764.17.39** ou via **fondation@saintluc.uclouvain.be**

Pour tout renseignement, contactez Astrid Chardome, Juriste à la Fondation Saint-Luc, au **02/764.17.39** ou par e-mail à l'adresse **astrid.chardome@saintluc.uclouvain.be**



Depuis 1986, La Fondation Saint-Luc est la référence du mécénat aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Elle soutient exclusivement les projets des équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc, qui sont un centre de référence belge et international pour plusieurs pathologies complexes, tout en assurant leurs missions universitaires de recherche, d'innovation et d'enseignement.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Secrétariat général:



Tessa Schmidburg
Secrétaire générale
Tél. : +32 2 764 15 23
tessa.schmidburg@saintluc.uclouvain.be



Virginie de Woot
Responsable Base de données
Tél. : +32 2 764 13 96
virginie.dewoot@saintluc.uclouvain.be



Pascale Kremer
Responsable Partenariats
Tél. : +32 2 764 17 51
pascale.kremer@saintluc.uclouvain.be



Isaline Ghysens
Responsable Marketing Digital
Tél. : +32 2 764 17 30
isaline.ghysens@saintluc.uclouvain.be



Fabienne Gérard
Responsable Marketing et Communication
Tél. : +32 2 764 17 56
fab.gerard@saintluc.uclouvain.be



Sybille Mignot
Assistante et Coordinatrice scientifique
Tél. : +32 2 764 17 42
sybille.mignot@saintluc.uclouvain.be



Astrid Chardome
Juriste – Responsable Planification
et Succession
Tél. : +32 2 764 17 39
astrid.chardome@saintluc.uclouvain.be

Comment nous soutenir ?

Donner

- › Un don ponctuel ou mensuel
- › En ligne : www.fondationsaintluc.be
ou par virement : **BE41 1910 3677 7110**
- › Déductibilité fiscale à partir de 40 euros



Organiser ou soutenir une collecte de fonds

- › Les possibilités sont nombreuses : challenge sportif, mariage, anniversaire, en mémoire d'un être cher, etc.
- › Pour créer ou soutenir une action : rendez-vous sur jesoutiens.fondationsaintluc.be



Inclure la Fondation Saint-Luc dans son testament

- › Différents types de legs
- › Des droits de succession réduits
- › Conseils et suivi par une juriste



Créer un fond nominatif

- › S'engager durablement en faveur d'un thème qui nous est cher
- › Accessible aux particuliers et aux entreprises
- › Durée minimale de 3 ans
- › Montant minimum de 100.000 euros par an





Devenir une entreprise partenaire

- › Sponsoriser un événement
- › Soutenir financièrement un projet médical
- › Mobiliser et impliquer ses équipes
- › Offrir un mécénat de compétences
- › Pour le partenaire : politique individualisée et personnalisée



Chaque geste compte !

Pour tout don, vous pouvez également scanner ce QR Code avec votre application bancaire.

Les dons de 40 euros et plus sont déductibles fiscalement.



Merci de votre soutien !

FONDATION SAINT-LUC

Fondation d'utilité publique

Avenue Hippocrate, 10, bte 1590
à 1200 Bruxelles

Tél. 02/764.15.23

fondation@saintluc.uclouvain.be

www.fondationsaintluc.be

La Fondation Saint-Luc
est notamment partenaire de :



Réalisation/Rédaction : Fabienne Gérard
Photographies : Julie de Bellaing, Hugues Depasse, Banque d'images Shutterstock
Graphisme : Marina Colleoni
Editeur responsable : Tessa Schmidburg